

REUNION DES DIRECTEURS

jeudi 28 juin



Circonscription de la BRESSE

Ordre du jour

1. Intervention de M. WISSOCQ: médiateur numérique éducatif de l'atelier Canopé de l'Ain
2. Intervention de Mme Farinha : conseillère pédagogique départementale LVE
3. Information clés OTP
4. BO spécial n°3 du 26 avril
5. Animations pédagogiques
6. Journée de solidarité
7. Rentrée en musique
8. PPCR
9. Personnels en contrats aidés en parcours emploi compétences
10. Différents points
 - Tableau organisation de l'école
 - Notification de poursuite de scolarité
 - Gestion et retour des différents documents
 - Accueil des PES

Intervention Mme PAYET

Directrice de l'atelier Canopé



Intervention Mme FARINHA

conseillère pédagogique départementale LVE



Information clés OTP

M. BARBI



Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome

- note de service n° 2018-049 du 25-4-2018 (NOR : MENE1809040N)

Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française

- note de service n° 2018-050 du 25-4-2018 (NOR : MENE1809041N)

Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire

- note de service n° 2018-051 du 25-4-2018 (NOR : MENE1809042N)

La résolution de problèmes à l'école élémentaire

- note de service n° 2018-052 du 25-4-2018 (NOR : MENE1809043N)

5 - Animations pédagogiques

Gestion des 18h - année 2018/2019 :

- 9h : mathématiques
- 9h : maîtrise de la langue

Réunion des directeurs hors 18h - déplacements pris en charge

Dans chaque pôle ont été nommés des PEMF chargés de mission

- 1 math → jour de décharge le jeudi
- 1 maîtrise de la langue → jour de décharge lundi
- 1 maternelle → jour de décharge vendredi

6 - Journée de solidarité

- Un seul jour de pré-rentrée
 - 31 août 2018
- 6 h de journée solidarité :
 - formation obligatoire : activités à encadrement renforcé
 - Formations départementales
 - Formations spécifiques

7 - Rentrée en musique

Une chorale dans chaque école et dans chaque collège à l'horizon 2019

Les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture ont proposé un plan pour développer les chorales sur le temps scolaire.

À l'école primaire

- ↳ Revitaliser le développement des chartes chorales départementales
- ↳ Développer largement les partenariats entre écoles et structures culturelles locales
- ↳ Augmenter le nombre d'heures de musiciens intervenants
- ↳ Proposer une plateforme de repérage et mise en relation des établissements scolaires et structures culturelles pour faciliter les partenariats.

Rentrée 2018 en musique

8 - PPCR

Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations :

[Arrêté du 5 mai 2017](#)

- Réforme de l'évaluation professionnelle des enseignants
 - ✓ Abandon du système traditionnel de notation
 - ✓ Principe de rendez-vous de carrière
 - pour le premier, l'avancement accéléré du 6ème au 7ème échelon
 - pour le second, l'avancement accéléré du 8ème au 9ème échelon
 - pour le troisième, le moment de l'accès à la hors-classe
 - pour le quatrième, l'accès à la classe exceptionnelle
 - ✓ Le rendez-vous de carrière comporte une inspection en classe
- Entrée en vigueur au 1^o septembre 2017
- **Validation des compte-rendu le 2/07/2018**

9 – personnels en contrats aidé

Circulaire 2018-11 du 11 janvier 2018

- recrutement
- Entretien tripartite
 - Pôle emploi
 - IEN
 - Candidat
- Suivi durant le contrat
 - Désignation d'un tuteur
 - Directeur ou délégation à un enseignant après avis favorable de l'IEN

10 - Différents points



Tableau d'organisation de l'école à la rentrée

nom de l'école
n°
type d'école nb de classes

2018/2019

nom de la directrice, du directeur, en gras

Classe	nom	prénom	%	jours	niveau classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
1															0
2															0
3															0
4															0
5															0
6															0
7															0
8															0
9															0
10															0
11															0
12															0
13															0
14															0
						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

écoles à 4
jours

écoles à 4,5 j

HORAIRES							TOTAL
matin			après-midi				
	début	fin	durée	début	fin	durée	
lundi			0:00			0:00	0:00
mardi			0:00			0:00	0:00
mercredi			0:00			0:00	0:00
jeudi			0:00			0:00	0:00
vendredi			0:00			0:00	0:00
							0:00

enseignant	répartition mercredis	nb mercredis
T	remplir le tableau organisation des mercredis pour chaque enseignant	
U		
		0

Notification de poursuite de scolarité

- Différenciation pédagogique – PPRE
- Contact RASED
- Demande à formuler à l'IEN :
 - Avis conseil des maîtres
 - Evaluations et productions de l'élève (panel)
 - Bilan rencontres et avis familles

- Gestion absences
 - [Demande d'autorisation d'absence](#)
 - [Régularisation d'absence](#)
 - [Demande de congés](#)
- Retour documents demandés
 - Identification systématique de la nature du document et de l'école
- Utilisation des adresses de messagerie professionnelle
- Vigilance convocation TR
 - Stages
 - Animations pédagogiques

Nouveaux PES :

- Accueil dans les écoles :
 - le jeudi 5 juillet après-midi
 - Le vendredi 6 toute la journée
 - Le 31 août
- Accueillir un PES

Merci pour votre attention

